



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 131999

Texte de la question

M. Jean-Pierre Brard interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les déclarations du président-candidat du 27 février 2012 relatives à la « baisse » des effectifs scolaires. Celui-ci a, en effet, déclaré que les effectifs scolaires avaient diminué de 400 000 depuis dix ans, alors que le nombre des professeurs avait augmenté de 45 000. En réalité, selon l'INSEE, lors de la dernière décennie, les effectifs d'élèves ont baissé de 150 000 et non de 400 000 comme l'a déclaré le Président de la République. De plus, le président-candidat a délibérément choisi de passer sous silence le fait que, ces dernières années, cette tendance « à la baisse » s'est inversée. Les effectifs d'élèves augmentent, alors que le Gouvernement continue de supprimer des dizaines de milliers de postes. Ainsi, à la rentrée 2011, par rapport à 2008, les effectifs d'élèves en collèges ont augmenté de près de 74 000 tandis que ceux des élèves en lycées ont diminué de 12 000. Pour l'ensemble du second degré, l'augmentation est donc de 50 000 élèves (49 862 pour être précis). Dans le premier degré, les effectifs ont augmenté de 14 000 élèves lors des trois dernières années : de 5 000 pour l'enseignement élémentaire de la rentrée 2008 à la rentrée 2011 et de 9 000 pour le préélémentaire, nonobstant le recul de la préscolarisation à deux ans qui permet de limiter la hausse du nombre d'élèves accueillis en maternelle. Ce sont donc près de 65 000 élèves supplémentaires que l'école a accueilli ces trois dernières années, alors que 66 000 postes ont été supprimés depuis 2007 et que 14 000 nouveaux postes le seront à la rentrée prochaine. Pour la seule académie de Créteil, ce sont 460 postes qui vont disparaître à la rentrée 2012 malgré un nombre stable d'élèves. Il lui demande donc de rétablir la vérité concernant les dissimulations coupables du président-candidat, sur le véritable bilan de sa politique éducative et ses conséquences désastreuses pour nos enfants.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Brard](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131999

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2012, page 2958

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)